



29 AVRIL 2022
CAYENNE, PARAMARIBO, MACAPA

COMITÉ DE PILOTAGE N°4 BIO-PLATEAUX



*Avec le soutien de la
DGTM de Guyane*



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Guyane avec le Fonds Européen de développement régional pour la coopération territoriale européenne

OBJECTIFS DU COMITE DE PILOTAGE

Le quatrième et dernier Comité de Pilotage de la phase I du projet BIO-PLATEAUX s'est réuni le 29 avril 2022 de 9h00 à 10h30, en format hybride (en présentiel aux sièges de la Collectivité Territoriale de Guyane à Cayenne et de l'Agence Amapa à Macapa ainsi qu'en distanciel dans chaque pays). Avec trois objectifs principaux :

- Clôturer la phase I avec présentation des résultats et produits réalisés
- Préparer la phase II du projet BIO-PLATEAUX
- Lancer le processus préfiguration du futur Observatoire Transfrontalier

AGENDA SUIVI PAR LES PARTICIPANTS A LA REUNION

OUVERTURE DU COMITE DE PILOTAGE

Discours des autorités issues des territoires partenaires du projet:

- M. le Conseiller Territorial à la Coopération et l'intégration régionale – Collectivité Territoriale de Guyane Jessy AMERICAIN
- M. le Directeur Président de l'Agence de Développement Economique de l'Amapa - Joselito ABRANTES
- M. le Directeur Général des Territoires et de la Mer de Guyane - Ivan MARTIN
- M. le Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane - Patrick LECANTE
- Mme la représentante de l'Université Anton de Kom du Suriname – Usha SATNARAIN
- Mme la Secrétaire Générale de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne - Alexandra MOREIRA

RESULTATS DE LA PHASE I DU PROJET BIO-PLATEAUX

Présentation réalisée par les points focaux du projet sur les trois territoires avec des exemples concrets autour des thèmes suivants : se connaître, connaître et faire connaître les ressources en eau.

- **Se connaître**
 - Conférence Internationale BIO-PLATEAUX
 - Animation des comités techniques
 - Création et animation de groupes techniques transfrontaliers : partage d'expérience et connaissance mutuelle (hydrologie et gestion des risques, pollutions et qualité de l'eau, services essentiels)
 - Articulation avec l'OTCA
- **Connaître**
 - Recensement des données, développement d'une plateforme en ligne et outils de diffusions www.bio-plateaux.org
 - Renforcement de la connaissance hydrologique et échanges pour une meilleure gestion des risques
 - Instrumentation conjointe à échelle pilote sur les bassins versants
 - Missions conjointes – et réflexions sur la planification par bassin versant
- **Faire connaître**
 - Activités de sensibilisation et classes d'eau
 - Études et formation en lien avec l'hydrologie spatiale
 - Dialogue territorial et note sur les pressions
 - Communication et événements internationaux, etc.

LANCEMENT DE LA PREFIGURATION DE L'OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER BIO-PLATEAUX

- **Méthodologie**

Méthode pour la préfiguration de l'Observatoire transfrontalier BIO-PLATEAUX

Activités de la Phase II du projet : gouvernance, animation, connaissance, planification

Discussions, recommandations, sur le calendrier par les membres du COPIL

- **Signature d'une Déclaration commune entre les préfigureurs de l'Observatoire Transfrontalier**

Office de l'Eau de Guyane, Agence de Développement Economique de l'Etat d'Amapa, Université Anton de Kom du Suriname, Office International de l'Eau

OUVERTURE DU COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage a été ouvert par les autorités issues de la Guyane française, de l'Etat d'Amapa au Brésil, de la République du Suriname et de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne. L'animation de cette session introductive a été effectuée par Éric TARDIEU, Directeur Général de l'Office International de l'Eau.

Pour garantir une bonne retranscription des discours prononcés, l'intégralité de ces derniers est disponible au lien suivant (en langue originale) :



https://drive.google.com/file/d/1lteACyJXx20kXsS_jBd0ejhCms5gBXRe/view?usp=sharing

LES RESULTATS DE LA PHASE I DU PROJET BIO-PLATEAUX

La séquence de montage de la première phase du projet a été initiée en juillet 2018 puis les travaux conjoints ont été lancés lors du 1^{er} comité de pilotage de septembre 2019. Malgré la pandémie de COVID-19, les activités prévues à la Convention FEDER liant l'Office International de l'Eau, facilitateur du projet, et la Collectivité Territoriale de Guyane, ont été effectivement réalisées, en différentes composantes constamment alignées et adaptées aux besoins des partenaires et acteurs locaux.

A l'occasion du comité de pilotage de clôture d'avril 2022, et témoignant de l'excellent niveau de dialogue et d'appropriation du projet, la présentation des résultats a été effectuée de façon collégiale par les points focaux guyanais, surinamais et brésiliens autour de trois axes principaux (se connaître, connaître et faire connaître les ressources en eau). Sont notamment intervenus :

- M. Franck CHOW-TOUN, responsable du pôle planification et perspectives de l'eau et des relations internationales à l'Office de l'Eau de Guyane, point focal du projet BIO-PLATEAUX en Guyane,
- Mme Usha SATNARAIN, Enseignante chercheuse à l'Université Anton de Kom, point focal du projet BIO-PLATEAUX au Suriname,
- Mme Elen PINHEIRO, Coordinatrice exécutive des politiques sectorielles pour le développement économique et régional à l'Agence de Développement Economique de l'Etat d'Amapa, point focal du projet BIO-PLATEAUX au Brésil,
- Mme Stéphanie LARONDE, Directrice de la Direction d'Appui-Coopération Institutionnelle et Technique à l'Office International de l'Eau, ainsi que M. Rémi BOYER, chef de projet et Mme Célia BIANCAT, animatrice locale en Guyane.

1. Se connaître

La démarche ambitieuse du projet BIO-PLATEAUX requiert avant tout une bonne connaissance mutuelle entre les acteurs surinamais, guyanais et brésiliens. Elle favorise le décloisonnement qui permettra de mieux faire face aux enjeux partagés entre les trois territoires. La méthode imaginée lors de cette première phase est considérée comme innovante et adaptée au contexte avec des échanges fournis à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, la Conférence Internationale de Cayenne qui s'est tenue en novembre 2019 a pu ainsi réunir des acteurs politiques, techniques et scientifiques intéressés par la question de l'eau et de la biodiversité. Cet événement enclencha une dynamique assurément positive pour la suite du projet. Les autorités des trois territoires ont été témoins de la signature d'une Déclaration commune par les points focaux (Agence Amapa, ADEKUS, OEG, OIEau) définissant la feuille de route initiale suivante :

- L'amélioration de la caractérisation des ressources en eau transfrontalière par le renforcement de la surveillance,
- Le partage des données, informations, expériences et connaissances,
- Le développement d'outils communs de valorisation,
- La réflexion progressive pour imaginer la création d'un Observatoire transfrontalier,
- La promotion et la diffusion de l'initiative.



Ensuite, le projet a établi un réseau d'animation composé de trois lieux d'échange :

- Les Comités de Pilotage qui décident des grandes orientations du projet,
- Les Comités Techniques réalisés mensuellement avec les points focaux afin de suivre les activités du projet et proposé au COPIL la planification du projet,
- Les Groupes Techniques Transfrontaliers autour des thématiques prioritaires partagées sur les territoires : 1. l'hydrométéorologie et la gestion des risques hydriques ; 2. les pollutions et le suivi de la qualité de l'eau ; 3. les services essentiels du petit cycle de l'eau.

Les échanges transfrontaliers ont suivi une modalité distancielle (visio-conférences, travaux sur documents) au plus fort de la pandémie, mais ont également été organisés sous la forme de missions conjointes dès que cela fut possible. Les participants ont ainsi détaillé l'exemple récent de la mission réalisée sur le bassin versant de l'Oyapock du 11 au 15 avril 2022 avec une trentaine de participants issus d'institutions d'instructions techniques et organismes très différents. Cette mission s'est articulée sur quatre thématiques :



- L'hydrologie avec un dialogue en salle puis sur site pour le renforcement du réseau de suivi hydrométrique et l'installation de nouvelles stations,
- L'altimétrie spatiale, comme outil stratégique et complémentaire de connaissance,
- La qualité de l'eau pour mieux identifier l'état des masses d'eau, recenser les pressions, leurs sources et leurs impacts et à terme travailler sur une planification afin de les réduire,
- La sensibilisation avec la réalisation conjointe d'une classe d'eau à Oiapoque et la rétro-alimentation lors d'une réunion avec les autorités locales afin de définir conjointement les prochaines étapes.

Finalement, les participants au 4^e Comité de Pilotage ont insisté sur la dimension humaine de cette dynamique de coopération. Les liens tissés dans la première phase sont solides, à même de soutenir une démarche de long terme.

2. Connaître les ressources en eau

Si le projet a aidé à *se connaître*, il a également permis de mieux *connaître* les ressources en eau enjeux pour agir conjointement.

Au long de la première phase du projet BIO-PLATEAUX, cela a impliqué d'identifier les données et informations existantes, et de les partager entre partenaires/les rendre disponibles sur les outils en ligne communs.

La plateforme web BIO-PLATEAUX (<https://www.bio-plateaux.org/>) a été la première étape de ce travail avec un dialogue préparatoire visant au recensement des outils et systèmes d'information existants dans chaque pays. Puis les partenaires des comités techniques et groupes techniques transfrontaliers ont initié la rédaction conjointe de spécifications pour la future plateforme partagée, incluant la création d'un espace de documentation en ligne, et un module de partage de données & informations (avec outils cartographiques et tableaux de bord dynamiques).

Ce travail fut également utile pour identifier les éventuels manques pour le renforcement des réseaux de surveillance (quantité et qualité) des bassins versants transfrontaliers, dans chacun des trois groupes techniques transfrontaliers cités ci-dessus.

A titre d'exemple, les partenaires ont fait remonter le besoin de compléter le réseau de suivi hydrologique sur le Maroni lors de GT et réunions thématiques. Fut ciblée en particulier sur les sous-bassin de la Tapanahony, affluent majeur du fleuve Maroni. Pour répondre à ce défi conjointement, les partenaires techniques ont rédigé une proposition d'accord cadre en GT (juin 2021). Ce document a pu être signé lors du troisième Comité de Pilotage par le Ministre des Travaux Publics du Suriname, Riad NURMOHAMED, et le Ministre des Outre-Mer de France, Sébastien LECORNU.





Quelques semaines après cette signature, les équipes techniques françaises et surinamaises ont réalisé une mission conjointe pour l'installation d'une première station hydrométrique. Un travail préalable sur le terrain a permis la consultation et la validation de ce projet auprès des autorités coutumières. Les données sont collectées et disponibles sur des bulletins hydrologiques et automatiques par mail et sur la plateforme BIO-PLATEAUX : <https://www.bio-plateaux.org/hydrological-bulletins>.

Ainsi, en facilitant un lien entre les acteurs techniques pour identifier les besoins, puis une décision à haut niveau et une application concrète sur le terrain en retour, le projet BIO-PLATEAUX a permis de générer un impact positif sur des besoins prioritaires.

A la suite d'un témoignage de la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM), l'équipe projet a rappelé que les populations locales aux abords de la nouvelle station hydrométrique (Kio Konde Soula) avaient accepté l'installation sous condition d'exploiter les données pour la protection des populations face au risque inondation et a émis la volonté d'un travail sur les questions de vulnérabilité. L'organisation d'une étude répondant à ce besoin est ainsi en cours de montage avec les partenaires du Suriname.

3. Faire connaître les enjeux partagés

Enfin, la phase 1 du projet a permis de faire connaître les enjeux de gestion et de protection des bassins transfrontaliers du Maroni et de l'Oyapock dans une logique de sensibilisation, avec plusieurs cibles :



Les communautés locales avec la conception et la mise en œuvre de classes d'eau pilotes à Saint-Laurent du Maroni, Albina, Cayenne, Saint-Georges de l'Oyapock et Oiapoque. Des outils pédagogiques transfrontaliers multilingues adaptés ont été développés pour les enfants et les enseignants, dans une optique de réplication. Ces travaux constituent une phase de « test » afin de préparer une mise à l'échelle thématique et géographique.

Par ailleurs, des rencontres avec les collectivités et autorités coutumières lors de différentes missions ont aussi permis de faire remonter les pressions jugées prioritaires par ces acteurs essentiels, donnant lieu à un premier inventaire des pressions par le projet. Ce travail doit être poursuivi dans une logique de planification intégrée.

La communauté internationale avec la participation de délégations transfrontalières du projet pour présenter l'initiative lors d'événements internationaux tels que le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN en septembre 2021 ou encore le Forum Mondial de l'Eau de Dakar en mars 2022. Avec cette volonté d'afficher des travaux et un réseau de coopération fort, le projet a su s'imposer comme exemple concret tout en sensibilisant la communauté aux enjeux communs du Plateau des Guyanes et de la région Amazonie autour de la gestion de l'eau et de la biodiversité.



La communauté technique au travers des sessions de formation. Sur des sujets stratégiques innovants et adaptés au contexte, comme par exemple l'hydrologie spatiale ou l'adn environnemental. A chaque fois, les technologies ont été présentées de façon résolument pratique, en liant les contenus aux travaux scientifiques en cours sur les bassins versants.

Cette séquence de présentation des résultats du projet a été conclue par un film de synthèse:
https://www.youtube.com/watch?v=xI2SItYMxpk&ab_channel=OIEau-OfficeInternationaldel%27Eau

LANCEMENT DE LA PREFIGURATION DE L'OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER BIO-PLATEAUX

Le comité de pilotage a ensuite échangé sur la stratégie à long terme pour la création d'un observatoire transfrontalier, le rôle de la Phase II du projet BIO-PLATEAUX dans ce cadre, et la signature d'une déclaration engageant les partenaires techniques pour sa mise en œuvre.

1. Stratégie de long terme

Après une première phase qui aura permis de renforcer la connaissance mutuelle, la connaissance des ressources en eau et de faire connaître les enjeux des bassins versants, les membres du comité de pilotage ont convenu de l'importance de se doter ensemble d'instruments nouveaux afin de mieux faire face aux défis partagés. En ce sens, l'idée d'un Observatoire transfrontalier apparaît adaptée à l'instauration progressive d'une gestion commune sur les bassins versants, suivant l'approche pas-à-pas qui caractérise l'initiative BIO-PLATEAUX.

Un tel Observatoire transfrontalier devrait être conçu comme un lieu d'échange, un outil d'aide à la décision qui permettrait de renforcer la gouvernance transfrontalière, de mieux connaître les ressources et de faire remonter les besoins des populations. A disposition des autorités respectives et des organes de coopération existants (conseils du fleuve notamment), il aiderait également à la planification pour faire face aux défis des bassins versants, tout en anticipant les effets du changement climatique.

Les partenaires ont présenté le phasage suivant aux membres du comité de pilotage, afin d'inscrire la préfiguration de l'Observatoire transfrontalier sur le long terme : vers la construction progressive d'une gestion intégrée des ressources en eau et de la biodiversité aquatique.



2. Phase II du projet BIO-PLATEAUX

Pour servir cet objectif de long terme, les partenaires ont ensuite détaillé l'ambition de la Phase II du projet BIO-PLATEAUX. Elle s'articulera autour de quatre composantes construites par les partenaires en 2021 et 2022, répondant aux besoins identifiés dans la phase 1 (voir diagramme en page suivante).

D'un point de vue administratif, la deuxième phase fait l'objet de procédures d'instruction auprès partenaires financiers de la première phase (PCIA instruit par la CTG, OEG, CNES, DGTM) avec le soutien d'ores et déjà annoncé d'un partenaire supplémentaire : l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

NB. : La phase I s'achève au 30 avril 2022. Et la phase II débute au 1^{er} mai 2022 par cette séquence de montage, avec un maintien des activités à intensité réduite jusqu'à obtention du cofinancement principal européen. Selon les informations obtenues en date, le nouveau programme PCIA pourrait être officiellement lancé fin 2022/début 2023.

1. GOUVERNANCE/ASPECTS INSTITUTIONNELS

1-A. Observatoire

Scénarii institutionnels pour le futur **Observatoire** et son secrétariat technique (aspects juridiques, techniques et organisationnels, dimension participative)

1-B. Gestion transfrontalière

Animation d'une réflexion pour la **gouvernance transfrontalière** des fleuves Maroni et Oyapock, pour servir de support d'articulation et de participation à la planification par bassin

2. RESEAU D'ACTEURS

2-A. Poursuite des lieux d'échanges techniques

-Conférence en Amapa, COFIL, COTEC,

2-B. Plateforme technique de l'Observatoire

-Animation de la plateforme
-Mécanismes de partage des données
-Articulation régionale (avec OTCA)

2-C. Sensibilisation et appropriation du projet

-Réplication des classes d'eau (partenariat à définir)
-Ateliers thématiques à destination des populations
-Science participative : Outils satellitaires appliqués à l'eau et la biodiversité
-Liste de projets d'intérêt conjoint prioritaires à soumettre aux financeurs des territoires

4. PLANIFICATION PAR BASSIN VERSANT

4-A. Echanges méthodologiques

Etapas respectives de la planification GIRE : échanges pour préfigurer le modèle ad hoc et le rôle de l'Observatoire

4-B. Etat des lieux des bassins versants

Synthèse opérationnelle de la connaissance existante, enrichie du résultat des études

4-C. Travail de diagnostic participatif et partagé

Priorisation des enjeux

4-D Proposition de feuille de route

Proposition de feuille de route pour les étapes ultérieures de la planification

3. ETUDES POUR LA CONNAISSANCE ET LA SURVEILLANCE DES MILIEUX AQUATIQUES

3-A. Axe qualité des milieux aquatiques

-Partage d'expérience sur les indicateurs biologiques eau douce et milieu estuarien
-Partage d'expérience sur les indicateurs physico-chimiques
-Dialogue sur le renforcement des capacités pour les moyens d'analyse et laboratoires

3-B. Axe hydrologie et risques

-Connaissance du régime hydrologique et altimétrie spatiale
-Prévision (instrumentation et partage de données pour les systèmes d'alerte)
-Prévention (participation à l'atlas des vulnérabilités sur l'Oyapock, étude des usages du sol sur le Maroni)
-Réponse en situation de crise

3-C. Axe eau potable et assainissement

-Partage des connaissances sur le parc d'équipements installés
-Promotion de la coopération décentralisée



3. Déclaration relative au lancement de la préfiguration de l'Observatoire transfrontalier

Enfin, les points focaux du projet (Agence Amapa, AdeKUS, OEG, OiEau) ont signé à distance une Déclaration commune visant à lancer officiellement cette préfiguration.

Prenant à témoin les autorités présentes, ils ont ainsi pu inscrire sur le papier les défis constatés durant la phase 1 et les attendus de ce travail conjoint, qui devra notamment être mis en œuvre au long de la phase II du projet BIO-PLATEAUX.

La déclaration est disponible en annexe au présent document.



REACTIONS ET COMMENTAIRES FINAUX DES PARTENAIRES

Les interventions sont disponibles au lien d'enregistrement (1 h 19 minutes) :

M. Wagner Costa, ancien point focal pour l'Agence de Développement Economique de l'Etat d'Amapa et chercheur au IEPA a insisté sur les capacités du projet à développer et engager des activités conjointes et importantes pour la gestion des bassins versants du Maroni et Oyapock malgré une pandémie mondiale. L'intégration technique de ces activités dans une seconde phase impliquera encore plus d'études et de résultats associés à l'échelle amazonienne et aux Plateaux des Guyanes. Après avoir félicité l'ensemble de l'équipe projet et des partenaires de l'Amapá, Monsieur Costa a rappelé la volonté du IEPA de s'impliquer dans la phase II notamment avec le développement d'activités sociales, économiques et scientifiques.

Mme Celissa Melo, superintendante pour la surveillance sanitaire dans l'Etat d'Amapá a salué l'initiative en mettant en évidence la volonté de travail conjoint sur des enjeux partagés. L'Observatoire doit devenir un outil fondamental pour mieux connaître les bassins versants, au service des populations. Elle a mentionné les autres initiatives en cours en faveur de la coordination transfrontalière sur la question de la santé.

M. Américain et Mme Tani, conseillers élus de la CTG, ont souligné l'importance du travail de terrain, et du lien avec les collectivités locales et les populations, notamment sur la question essentielle des déchets. L'objectif d'un projet comme celui-là est d'avoir un impact positif pour les habitants des bassins versants.

M. Ivan Martin, DGTM de Guyane, a rappelé la nécessité d'une bonne articulation de ce projet avec les conseils du fleuve, lieux de dialogue sur le Maroni et l'Oyapock. BIO-PLATEAUX doit être au service de ces derniers, en alimentant et nourrissant leurs travaux.

M. Vardon, Directeur du Parc Amazonien de Guyane, a constaté les avancées du projet et noté que le chemin tracé vers l'avenir était intéressant car structurant, donnant une visibilité nécessaire à la coopération transfrontalière. Il a souligné l'enjeu des risques associés aux inondations dans un contexte de changement climatique, mais a aussi recommandé de ne pas oublier les périodes d'étiages. Ceux-ci doivent être mieux mesurés et connus car ils génèrent des impacts sur les ressources en eau et sur les usages, en concentrant les pollutions et réduisant les possibilités de transport fluvial.

M. Lazary, directeur général de l'OTCA, a renforcé les propos de Mme Moreira sur l'intérêt du projet BIO-PLATEAUX et la disposition de l'organisation amazonienne à collaborer techniquement. Il a salué les participants des trois territoires et de l'Amapa en particulier. Il a également indiqué l'importance d'une participation conjointe aux événements internationaux comme ce fut le cas lors du dernier Forum Mondial de l'Eau. Il a enfin réitéré la pertinence d'une intégration entre les observatoires régionaux, comme l'ORA et BIO-PLATEAUX.





DECLARATION D'INTENTION DES PARTENAIRES DU PROJET BIO-PLATEAUX

LES CONSTATS

Deux ans et cinq mois après la Conférence de Cayenne, les partenaires du projet BIO-PLATEAUX sont réunis simultanément à Paramaribo, Cayenne et Macapa le 29 avril 2022. Les parties ont conclu que la première phase du projet a contribué de manière significative à la gestion de l'eau du Suriname, de la Guyane française et de l'Etat d'Amapa au Brésil.

-Conformément aux dispositions de la Déclaration de Cayenne signée le 26 novembre 2019, cette première phase a facilité l'atteinte de résultats tangibles pour un meilleur partage de la connaissance sur les ressources en eau (voir la synthèse exécutive du projet en annexe).

-Les partenaires se réjouissent notamment de la mise en ligne de la plateforme BIO-PLATEAUX ; des rencontres régulières rendues possibles par des groupes techniques transfrontaliers thématiques ; de la réalisation d'actions pilotes conjointes pour améliorer le suivi des ressources en eau, y compris via l'investissement dans de l'instrumentation des bassins versants ; du développement d'études innovantes sur l'hydrologie spatiale ou encore de la réalisation de classes d'eau.

En synthèse, la mise en commun et la diffusion de la connaissance se sont avérées un préalable nécessaire pour bien préparer la création d'un Observatoire transfrontalier sur l'eau et la biodiversité aquatique.

LES DEFIS

Les partenaires ont observé que le projet a également mis en lumière des défis importants en matière de coopération transfrontalière pour la gestion des ressources en eau sur le plateau des Guyanes.

-Les services essentiels liés à l'eau (eau potable, assainissement, gestion des déchets notamment) constituent des axes de travail centraux pour améliorer la vie quotidienne et la santé des populations des bassins versants transfrontaliers.

-Sur l'ensemble du Plateau des Guyanes, et singulièrement sur les bassins versants du Maroni et de l'Oyapock, les impacts du changement climatique sont de plus en plus évidents. D'une part, elle se traduit par la nécessité d'atténuer ces impacts, pour mieux protéger le vivant et assurer une captation du carbone. D'autre part, renforcer la résilience face aux risques hydriques (inondations, étiages sévères), s'impose d'ores et déjà comme un enjeu d'adaptation.

-La dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la perte de la biodiversité associée ou encore l'érosion des berges, sont des sujets de préoccupation majeure du fait des pressions croissantes qui s'exercent sur les écosystèmes. Les tendances de fond auxquelles font face les bassins versants transfrontaliers, en termes démographiques, sociaux et d'évolution des activités économiques, nécessitent d'identifier un modèle de développement adapté au Plateau des Guyanes, qui permette d'accompagner la dynamique des territoires tout en protégeant davantage les milieux aquatiques, pourvoyeurs de services écosystémiques et qui sont également essentiels à la vie de ces sociétés.

MODELE DE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PREFIGURATION DE L'OBSERVATOIRE TRANSFRONTALIER : PROJET BIO-PLATEAUX II

De tels défis requièrent le développement de réponses transfrontalières concrètes. Afin de contribuer à leur émergence, les partenaires du projet BIO-PLATEAUX se déclarent favorables à la préparation et à la mise en œuvre d'une seconde phase dans le respect des prérogatives de chacun. Cette seconde phase s'appuiera sur les principes suivants.

Le renforcement du dialogue transfrontalier et du partage de connaissances

Le réseau technique initié au cours de la phase 1 sera maintenu et élargi afin de renforcer la portée des outils existants, tels que la plateforme BIO-PLATEAUX et les supports de sensibilisation.

L'approfondissement de la connaissance sur les bassins versants transfrontaliers est essentiel pour faire face aux enjeux précités. Les échanges techniques et études conjointes seront approfondies sur les sujets considérés comme prioritaires par les groupes techniques transfrontaliers :

- Le partage de connaissances sur les équipements et la mise en œuvre des **services essentiels**, tels que l'eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets, sera rendu possible par des rencontres de terrain visant à favoriser l'émergence et la diffusion de techniques innovantes adaptées aux territoires.
- La lutte contre les inondations et les sécheresses, qui impactent la ressource en eau, devra continuer à faire l'objet d'une attention particulière à l'échelle transfrontalière, sur l'ensemble du cycle de gestion du risque, en cela qu'elle engage la sécurité immédiate des populations locales.
- Les échanges d'expériences et le renforcement du suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques intégreront les référentiels, paramètres, protocoles et méthodes de mesures sur le terrain, les modalités d'analyse des prélèvements ou encore le partage des données et informations produites.
- Le projet facilitera les échanges d'expériences au niveau régional pour identifier, mesurer et diffuser les conséquences de l'usage de métaux lourds dans les procédés d'extractions de minerais, et développer des réponses adaptées pour réhabiliter les zones affectées.

Le souhait partagé de mettre en place un Observatoire transfrontalier sur l'eau et la biodiversité

- L'Observatoire devra disposer d'un cadre juridique adapté et cohérent. Il devra reposer sur une gouvernance claire, un fonctionnement opérationnel idoine et pérenne et fournir des outils d'aide à la décision publique.
- L'Observatoire devra être un outil connu et reconnu, à la disposition des habitants des fleuves transfrontaliers au travers les actions du projet et des partenaires. Les attentes et la vision des populations des deux bassins versants devront être mieux prises en compte par la mise en place de mécanismes de participation propices.
- La promotion d'un dialogue à différentes échelles avec les organisations internationales et régionales enrichira les travaux en cours.
- L'Observatoire permettra la mise en valeur d'une planification partagée pour les ressources en eau des bassins versants transfrontaliers. Un travail d'échanges méthodologiques sur les modalités de planification vigueur pour chaque territoire sera initié et alimentera une démarche concrète sur les bassins de l'Oyapock et du Maroni, dans une logique de gestion intégrées de ressources en eau.
- Les propositions pour la mise en œuvre de l'Observatoire Transfrontalier seront soumises à la décision des autorités des trois territoires dans un délai de trois années.
- Une nouvelle Conférence sera également organisée dans les trois années suivant la signature de la présente Déclaration.

Par cet ensemble de principes, nous réaffirmons notre engagement commun pour les ressources en eau du Plateau des Guyanes dans le cadre de nos compétences. Elles ont fait ce que nous sommes, et notre avenir en dépend pleinement.

Fait à Paramaribo, Cayenne et Macapá le 29 avril 2022

Mme Myriane RIVERO
Directrice de l'Office de l'Eau de Guyane (OEG)




Mme Shanti VENETIAAN
Présidente de l'Université Anton de Kom du Suriname (AdeKUS)


M. Joséfito ABRANTES
Directeur Président de l'Agence de Développement Economique de l'Amapa


M. Eric TARDEIU
Directeur Général l'Office International de l'Eau (OiEau)


Direction Générale
21 rue de Madrid
75008 PARIS - France
Tél. +33 (0)1 44 90 88 60
Siret : 314 901 729 00041



Avec le soutien de la
DGTM de Guyane



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Guyane avec le Fonds Européen de développement régional pour la coopération territoriale européenne